

« Chaque village est un État » ?

La bureaucratisation au village en Côte d'Ivoire

Léo Montaz

Émulations - Revue de sciences sociales, 2021, n° 37, « Associations et bureaucratisation : perspectives africaines ».

Article disponible à l'adresse suivante

<https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations/article/view/montaz>

Pour citer cet article

Léo Montaz, « "Chaque village est un État" ? La bureaucratisation au village en Côte d'Ivoire », *Émulations*, n° 37, Mise en ligne le 19 mars 2021.
DOI : 10.14428/emulations.037.02

Distribution électronique : Université catholique de Louvain (Belgique) : ojs.uclouvain.be

© Cet article est mis à disposition selon les termes de la Licence *Creative Commons Attribution, Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International*. <http://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>

Éditeur : Émulations – Revue de sciences sociales / Presses universitaires de Louvain
<https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations>

ISSN électronique : 1784-5734

« Chaque village est un État » ?

La bureaucratisation au village en Côte d'Ivoire

Léo Montaz¹

[Résumé] Cet article interroge les processus de démocratisation des zones rurales africaines à travers les pratiques de bureaucratisation au sein d'un village du pays bété, au centre-ouest ivoirien. Ces pratiques se sont accentuées avec l'intégration de ce village à la commune de Gagnoa. En s'appuyant sur l'étude ethnographique des élections pour le président des jeunes, cet article éclaire les processus hybrides qui concourent à la légitimation de nouveaux acteurs politiques dans le champ de la politique villageoise. Une attention particulière est accordée à la catégorie des jeunes, qui s'impose depuis maintenant trois décennies comme centrale dans le jeu politique local.

Mots clés : gouvernementalité, décentralisation, recomposition politique, chefferie villageoise, autochtonie.

« Each village is a state »? Bureaucratization in rural area in Côte d'Ivoire

[Abstract] This article describes the democratization processes in rural Africa through bureaucratization practices in a Bété village, in Côte d'Ivoire. These practices were accentuated with the integration of this village into the commune of Gagnoa. By drawing on the ethnographic study of the elections for the youth president, it sheds light on the hybrid processes that contribute to the legitimization of new political actors in the field of village politics. Particular attention is paid to the youth category, which has established itself for three decades as central to the local political game.

Keywords: rural governmentality, decentralization, chieftaincies, autochtony, political dynamics.

En pays bété², au centre-ouest de la Côte d'Ivoire, une expression revient souvent lorsqu'on interroge les villageois sur le fonctionnement de la politique locale : « Chaque village est un État³. » Mes interlocuteurs signifient par là que la gestion quotidienne d'un village est assurée par des modes d'organisation propres à chaque localité, même si des principes transversaux existent dans cette région. D'un point de vue législatif, les chefs de village sont les premiers échelons administratifs reconnus. Ils sont les représentants des sous-préfets et, à ce titre, ont pour fonction le maintien de l'ordre dans leur localité. Les modes de fonctionnement internes aux villages sont quant à eux très divers. Ils dépendent de l'histoire de la gestion locale comme des rapports de force existant au sein du village à un moment donné. L'instance de décision la plus importante est en général la chefferie, nommée également la « notabilité », dont la constitution est

¹ CERAPS, Université de Lille/CNRS.

² Le pays bété désigne une zone triangulaire située entre les villes de Gagnoa, Daloa et Soubré. C'est une zone forestière essentiellement vouée à l'économie de plantation. J'y réalise des enquêtes régulières depuis 2012.

³ Mes interlocuteurs s'expriment en français. La langue bété est surtout employée par les générations les plus anciennes et parfois dans les réunions familiales au village. Les jeunes, notamment ceux qui ont grandi en ville, ne maîtrisent pas toujours la langue.

laissée au bon vouloir des chefs de village⁴. Ils en désignent les membres et décident avec ces derniers de l'organisation quotidienne : tenue des audiences, organisation des cérémonies, entretien du village, gestion de la caisse commune pour le développement des infrastructures, etc⁵. La notabilité peut inclure ou non des autorités coutumières (chefs de familles et de lignages, maître des terres) et des représentants d'associations ou d'institutions (notamment les représentants locaux des partis politiques).

Quelle que soit la situation, le chef et sa notabilité doivent négocier avec d'autres acteurs politiques, en particulier les associations locales des jeunes et des femmes⁶, ainsi qu'avec les cadres, terme désignant ceux dont la reconnaissance est issue de leur réussite individuelle : fonctionnaires, entrepreneurs ou grands planteurs en particulier. La plupart des cadres résident en ville, mais restent très actifs dans le jeu politique villageois à travers les mutuelles de développement présentes dans chaque village. Ces associations d'originaux contribuent au financement des activités et des infrastructures dans les villages et jouent également un rôle politique de premier plan, en conditionnant bien souvent leur participation financière à des changements dans la gestion du village ou à des contreparties matérielles, en particulier des terres. Les mutuelles de développement se réclament également d'un discours de la « modernité » (Gnabéli, 2014). La gestion courante repose ainsi sur un équilibre conflictuel des pouvoirs assuré par les interactions constantes entre le chef et sa notabilité, les représentants d'associations, les cadres regroupés en mutuelle de développement et des autorités extralocales, en particulier le sous-préfet et plus rarement d'autres agents de l'État tels que les fonctionnaires du ministère de l'Agriculture, de la Justice ou de l'Éducation. Les configurations politiques varient donc considérablement d'un village à un autre, d'où l'expression consacrée : « Chaque village est un État. »

Cette référence à l'État me semble pouvoir être interprétée sous un autre aspect, corollaire du premier, à savoir le phénomène de « bureaucratisation de l'imaginaire ». Cette notion renvoie aux travaux de Béatrice Hibou sur la « bureaucratisation néolibérale » (Hibou, 2012 ; Hibou, 2013). S'inspirant à la fois de l'approche de Cornelius Castoriadis (Castoriadis *et al.*, 2015) et du concept foucauldien de gouvernementalité, elle

⁴ Le chef de village n'est pas une figure « coutumière » dans la région, l'organisation sociale était, jusqu'à la colonisation acéphale, de type lignagère-segmentaire. Les doyens de lignages gardent encore un rôle central dans la gestion des affaires quotidiennes.

⁵ Cette organisation est héritée de l'arrêté colonial de 1934 sur l'institution des chefferies villageoises. La loi n° 2014-451 du 5 août 2014 portant orientation de l'organisation générale de l'administration territoriale n'a pas fondamentalement modifié cette organisation. L'article 31 précise : « Le village est la circonscription administrative de base du territoire national. Il est composé de quartiers constitués par la réunion des membres d'une ou de plusieurs familles et éventuellement des campements qui lui sont rattachés. Le village est administré par un Chef de village assisté d'un Conseil de village ou d'une notabilité. »

⁶ Les associations de jeunes regroupent l'ensemble des jeunes hommes autochtones d'un village. La catégorie est relativement poreuse, mais désigne généralement les hommes non mariés, qui n'ont pas accès au foncier et qui ne possèdent pas une résidence autonome. Les associations de femmes regroupent quant à elles l'ensemble des conjointes des hommes autochtones du village. Il existe aussi des associations de « filles » qui regroupent les jeunes femmes autochtones non mariées qui résident au village.

propose un élargissement des contours de la bureaucratie wébérienne. Ce dernier la définissait comme la rationalisation des activités qui s'exprimait en particulier par la division du travail, la spécialisation et la multiplication des procédures d'évaluation (Weber, 2008). L'originalité du travail de Béatrice Hibou est de définir la « bureaucratiation néolibérale » comme un processus de diffusion de ces logiques managériales et administratives à une large partie des activités quotidiennes, pas seulement dans les sphères de l'État et de l'entreprise, mais aussi dans le quotidien de tout un chacun. La bureaucratiation est ainsi définie comme « un ensemble de normes, de règles, de procédures et de formalités » qui circule dans l'ensemble des sociétés contemporaines (Hibou, 2013 : 16). L'analyse de la bureaucratiation « permet d'observer la formation d'un champ autour duquel et dans lequel se jouent des batailles de pouvoir, s'expriment des conflits de légitimité, s'articulent (ou s'opposent) des compréhensions et des lectures qui puisent dans des répertoires et des imaginaires différents » (Hibou, 2012 : 11). Jean-François Bayart a décliné cette proposition sur le continent africain en s'intéressant à la bureaucratiation de l'imaginaire dans les secteurs dits « informels » tels que l'orpaillage, les milices armées ou les talk-shows radiophoniques (Bayart, 2013 : 292-296). À chaque fois, on y observe des pratiques d'ordre bureaucratique : norme de répartition de la parole, élaboration de procédures pour le fonctionnement quotidien, attribution de titre et de grade, etc. Dans ces cas, l'originalité du processus réside également dans le fait que la bureaucratie apparaît non comme un simple principe de domination – qu'elle est en partie –, « mais aussi comme un mouvement social qui a permis l'affirmation politique d'une partie des cadets⁷ [...] par rapport aux relations d'inégalité lignagères ou monarchiques » (*Ibid.* : 295). Autrement dit, la bureaucratiation permet à certains groupes sociaux de légitimer leurs actions et ainsi de prendre des positions nouvelles dans le jeu politique.

Cet article vise à prolonger ces réflexions à travers une étude ethnographique portant sur les conséquences pratiques d'un processus de communalisation du village de Mahidio. Je m'intéresserai en particulier à la manière dont l'association villageoise de jeunesse de cette localité profite de la communalisation et du renforcement des pratiques bureaucratiques qui l'accompagne pour légitimer son action auprès des différents acteurs politiques concernés par le village. Cette étude de cas me semble plus largement éclairer les processus hybrides qui concourent à la légitimation de nouveaux acteurs politiques dans le champ de la politique villageoise. Alors que les régions rurales sont souvent les grandes oubliées des recherches en science politique sur le continent africain – excepté lorsqu'elles sont l'épicentre des conflits violents –, cette étude est aussi un moyen d'interroger les processus de démocratisation dans ces arènes, poursuivant ainsi les recherches engagées par Thomas Bierschenk, Jean-Pierre

⁷ Dans les travaux de Jean François Bayart, « cadet » est entendu dans un périmètre large : il peut s'agir des cadets lignagers au sens propre, mais aussi des femmes, des descendants d'esclaves ou de tous ceux qui sont dans une relation hiérarchique avec les « aînés sociaux » (voir notamment : Bayart, Mbembe, Toulabor, 1992).

Olivier de Sardan et Mahaman Tidjani Alou au Bénin puis au Niger⁸. Je présenterai d'abord brièvement le contexte de l'enquête avant de m'intéresser plus spécifiquement au processus de communalisation du village et à son impact sur la légitimation de l'association villageoise de jeunesse.

1. Du village à l'entrée de la ville

Le village de Mahidio est situé à six kilomètres de Gagnoa, chef-lieu de département et de région. Il constitue pour moi un site d'enquête régulier depuis 2012. Seize mois d'enquête y ont été réalisés, dont un dernier séjour en janvier 2020, duquel sont issues les données les plus récentes présentées dans cet article⁹. Le village appartient à la commune de Gagnoa depuis 1978. Cette ville centralise une préfecture, une sous-préfecture et une mairie. La commune s'étend sur huit villages avoisinants, sur lesquels elle exerce un contrôle variable en fonction de leur proximité géographique. Mahidio étant le village le plus excentré de la commune sur l'axe Gagnoa–Ouragahio, les autorités communales n'y prêtaient, jusqu'il y a peu, que peu d'intérêt. Qui plus est, en 2002, le village a été physiquement mis à l'écart de la commune du fait que le corridor militaire installé suite au conflit électoral a été placé à quatre kilomètres en amont de Mahidio. Cela eut pour conséquence que les taxis communaux qui desservaient auparavant le village ne pouvaient plus s'y rendre, rendant la connexion à la ville difficile durant les heures creuses. Qui plus est, les transports des marchandises y étaient plus taxés qu'en ville, réduisant les possibilités économiques, les prix affichés dans le village étant toujours supérieurs à ceux de Gagnoa.

La situation a évolué à partir de 2016, date à laquelle plusieurs des corridors militaires installés durant la crise furent dépassés par l'expansion urbaine, poussant les autorités communales à réfléchir à un déplacement de ceux-ci. En septembre 2019, après un an de concertation entre les autorités communales et les chefs de village, le corridor de l'axe Gagnoa–Ouragahio fut déplacé à Mahidio, qui devint dès lors l'une des « portes d'entrée » de la commune, sur l'un des axes les plus fréquentés¹⁰. Le village de Mahidio a été sélectionné pour deux raisons : c'est le seul de cet axe à bénéficier d'un éclairage public en bord de route¹¹, équipement permettant une meilleure sécurité de nuit et c'est, comme je l'ai dit, le dernier village à appartenir à la commune sur cet axe. Cette situation a eu pour effet immédiat une volonté accrue de la mairie à s'investir

⁸ En particulier : Bierschenk, Olivier de Sardan (1998) ; Olivier de Sardan, Tidjani Alou (2009).

⁹ Les données utilisées dans cet article sont essentiellement issues d'observations, de conversations informelles retranscrites sur un carnet et de trois entretiens réalisés en janvier 2020 avec le président des jeunes de Mahidio, la chefferie villageoise de Mahidio ainsi qu'avec le maire adjoint de Gagnoa. Des données sont aussi issues de précédentes enquêtes réalisées dans ce village, dans lequel j'ai résidé huit mois entre 2012 et 2018 dans le cadre d'une thèse en ethnologie.

¹⁰ L'axe Gagnoa–Ouragahio est notamment emprunté pour rejoindre la capitale politique Yamoussoukro. De nombreuses marchandises agricoles transitent sur cette route, qui est l'une des mieux entretenues de la région.

¹¹ Cet éclairage date des années 1990, il avait été financé par un cadre ressortissant du village qui était magistrat à Abidjan.

dans les affaires locales. Le second adjoint au maire s'en est justifié devant moi en janvier 2020 en m'affirmant que ce village et les deux qui le précèdent sur l'axe routier seraient, à terme, amenés à devenir des quartiers de la ville. Cette volonté de la mairie se caractérise essentiellement par un contrôle accru sur le fonctionnement du village, et donc par un renforcement de la bureaucratisation locale à laquelle tous les acteurs participent, notamment ceux associatifs. Ce regain d'investissement de la mairie arrive à un moment particulier où le jeu politique local connaît de fortes perturbations alors que les trois principales structures politiques – la chefferie, la mutuelle de développement et l'association de jeunesse villageoise – sont en train de se renouveler suite à plusieurs années de fortes tensions.

Le chef de village actuel, Benjamin, a en effet pris ses fonctions en décembre 2017, à l'issue du retrait de l'ancien chef, Bertin, très affaibli par une longue maladie dont il est décédé mi-2018. Ce dernier, qui était en poste depuis 1994, était très contesté les dernières années suite à ses échecs successifs pour apaiser des tensions dans des affaires foncières et de sorcellerie qui ont ébranlé la cohésion villageoise. Bertin avait été le premier chef élu de la localité, s'inscrivant dans la vague de démocratisation amorcée à la fin des années 1980 partout sur le continent¹². Il fut aussi le premier chef à avoir eu un parcours extravillageois en tant qu'instituteur à Abidjan. Il était revenu au village pour sa retraite, et il présentait alors le profil « moderne » attendu des chefs de village. Durant ses années de chef, il a conservé l'organisation de la chefferie qui semblait prévaloir depuis la colonisation : il dirigeait le village avec les chefs coutumiers, à savoir les *grigbeño ite* (les aînés des grandes familles locales), le *dudubeño* (maître des terres) ainsi qu'avec un sous-chef de village qu'il avait désigné parmi les cadres retraités. Cette gestion fut à l'origine des fortes tensions qui marquèrent les dernières années de sa fonction. Les jeunes générations accablèrent les autorités coutumières en leur reprochant de ne pas redistribuer les terres dans leur direction et, plus largement, de s'accaparer le patrimoine foncier. Le chef et sa notabilité furent aussi incapables de prendre en main et de résoudre une grave affaire de sorcellerie en 2013 qui se conclut par le meurtre d'une vieille femme par des jeunes hommes du village. Celle-ci était accusée d'avoir tué « par sorcellerie » son cousin, un cadre du village. L'incapacité de la chefferie à prévenir et à empêcher ces événements délégitima celle-ci durablement. Cela eut aussi un impact sur l'association villageoise de jeunesse, dont le président démissionna en 2014 après avoir été accusé par les notables du village de ne pas avoir su tenir sa jeunesse.

À la suite de cette démission, l'association villageoise de jeunesse, organisée autour d'un bureau désigné par le président des jeunes, fut aussi le lieu d'importants débats. Dès le retrait de l'ancien président débuta une période de transition qui dura finalement cinq ans, durant laquelle un jeune cadre du village résidant à Gagnoa prit en charge la gestion de l'association sans s'y investir réellement. Son accession à cette fonction fut actée par un consensus au sein de la notabilité, sans élection, donc. Les activités furent plus ou moins à l'arrêt durant cette période et des antagonismes forts

¹² En pays bété, les chefs de village sont élus à vie.

se manifestèrent entre différents groupes de jeunes au sein du village. Ce retrait de la jeunesse des affaires locales a tranché avec son activisme durant la période 2007-2014, durant laquelle l'ancien président a mené un projet de développement avec le soutien d'Emmaüs International et s'est opposé à plusieurs reprises à la chefferie afin de défendre des jeunes dans des affaires foncières. Il avait été reconduit automatiquement en 2012. À partir de 2017, les élections furent reportées à deux reprises, le chef du village estimant que les conditions n'étaient pas réunies pour que celle-ci soit apaisée.

La mutuelle de développement, quant à elle, avait presque disparu à Mahidio depuis le milieu des années 2000 du fait de très vives tensions entre son ex-président et les autres organes de décision du village, mais aussi avec les cadres abidjanais qui jugeaient sa gestion autoritaire. Dès son accession à la chefferie en 2017, le chef Benjamin a demandé aux cadres de se réunir à nouveau et de désigner un représentant, ce qui lui vaut depuis une opposition féroce de l'ex-président qui, malgré le délitement des activités de la mutuelle, considère qu'il en est toujours le responsable. La recomposition de cette mutuelle est toujours en cours, mais ses membres se sont déjà réinvestis dans le jeu villageois en soutenant notamment le nouveau président des jeunes et en tentant d'orienter son action dans le cadre du développement suscité par l'installation du corridor.

L'arrivée du corridor dans le village a suscité une vague d'investissement économique dans différents secteurs. Trois maquis¹³ ont ouvert aux abords de l'axe routier ainsi qu'un magasin de téléphonie. Le village n'étant construit que sur le versant ouest de la route, les terrains situés à proximité immédiate du goudron à l'est ont été intégralement défrichés par les familles propriétaires des plantations pour être vendus comme des terrains constructibles. Ces familles avaient vendu la plupart des lots en janvier 2020, essentiellement à des fonctionnaires et des cadres de Gagnoa qui ont trouvé là une occasion de faire construire à proximité de la ville à un prix compétitif. Ces investissements ont également créé un appel d'air pour des projets de plus grande envergure : un terrain a été acquis par un particulier pour la construction d'un collège privé, et un autre pour la construction d'un centre de santé. Enfin, une parcelle de quatre hectares a été vendue à un opérateur immobilier qui y construit un lotissement pour les fonctionnaires. Cette forte dynamique économique fait l'objet de toutes les attentions : celles des acteurs villageois que sont la chefferie, l'association des jeunes et la mutuelle de développement, mais également de la mairie qui entend bien maîtriser les marges de la commune pour contrôler au mieux son extension. L'arrivée de ce corridor et le processus émergent de communalisation s'inscrivent ainsi dans un contexte de recomposition politique dont les différents acteurs essaient de tirer profit. L'association villageoise de jeunesse en particulier tente à la fois de se légitimer au village après plusieurs années d'inactivité et de profiter de cette nouvelle situation pour promouvoir le développement du village.

¹³ Les maquis sont des bar-restaurants en espace ouvert, très populaires en Afrique de l'Ouest.

2. La bureaucratisation, une opportunité d'affirmation politique ?

Dès l'installation du corridor à Mahidio en septembre 2019, le chef de village reçut une demande du maire, via son second adjoint, afin d'organiser l'élection du président des jeunes. Celle-ci a été l'occasion pour la jeunesse du village de se faire valoir après plusieurs années difficiles. Elle a notamment donné lieu à une multiplication des pratiques bureaucratiques du fait du fort investissement de la mairie de Gagnoa dans son déroulement. Les premières actions du bureau vont aussi dans le sens d'une volonté de normaliser les pratiques de l'association et de l'inscrire dans le jeu de la politique villageoise, en jouant sur la légitimité conférée par la commune. Je décrirai en deux temps la campagne électorale et l'activité de l'association avant de proposer une réflexion sur l'impact de la « bureaucratisation de l'imaginaire » au village.

2.1. Campagne électorale

La campagne électorale a été encadrée par le service Jeunesse et Sport de la mairie de Gagnoa, sous la supervision du second adjoint au maire, lui-même représenté à Mahidio par le secrétaire du chef de village. Cet investissement de la mairie dans l'élection était intéressé, dans le sens où le président des jeunes de Mahidio est dorénavant intégré à l'organisation communale de la jeunesse à laquelle ses prédécesseurs n'avaient jamais participé. Celle-ci réunit les présidents des jeunes de chaque quartier et, théoriquement, des villages communaux. Elle est fréquemment mobilisée par les autorités communales, que ce soit pour diffuser des informations diverses ou pour participer aux événements de la commune : organisation de la réception des personnalités ou des cérémonies, par exemple. Cette structure est aussi très mobilisée durant les élections municipales. Les différents candidats y prêtent alors une attention toute particulière et la consultent pour la rédaction des projets à destination de la jeunesse, bien que les politiques en ce sens soient presque systématiquement source de désillusion en l'absence de moyens financiers.

Dans ce contexte, la campagne électorale a donc été soumise aux mêmes règles strictes que celles des élections de quartiers, tant pour les candidats que pour les électeurs qui ont été recensés à cette occasion. Les conditions suivantes ont été imposées aux candidats : ils devaient être des hommes résidant à Mahidio qui exercent une activité dans la commune de Gagnoa. L'exclusion des femmes a été justifiée par les autorités villageoises du fait que celles-ci sont représentées par l'association des filles de Mahidio, dont les moyens d'action et l'implication dans la vie courante du village ne sont cependant en aucun cas comparables à ceux des hommes. Les candidats devaient être âgés de 16 à 40 ans et déposer une caution de 10 000 FCFA à la mairie au titre des « frais de campagne » : confection des bulletins, récépissés, dossiers administratifs. Ce dernier point est particulièrement sensible, car 10 000 FCFA représentent souvent pour des jeunes une somme importante. Les revenus mensuels au village sont faibles, souvent bien en dessous du salaire minimum en Côte d'Ivoire fixé à 60 000 FCFA/mois

depuis 2013. Les trois candidats en compétition ont dû emprunter cet argent à des amis ou des membres de leur famille. En plus de cette somme, les candidats ont aussi dû financer leur campagne, en particulier l'organisation d'un meeting avec boissons et nourritures et l'impression des tracts et des affiches à leur effigie.

Du côté des électeurs, pouvaient être recensées toutes les personnes résidant à Mahidio, âgées de 16 à 50 ans, quels que soient leurs origines et leur sexe. Cet élargissement du cortège électoral ne va pas de soi dans une région marquée par une idéologie de l'autochtonie que les associations villageoises de jeunesse ont fortement contribué à diffuser depuis le début des années 1990. En effet, lors des élections présidentielles de 1995 et 2000, les jeunes villageois ont établi des barrages pour empêcher l'accès au bureau de vote des étrangers (Chauveau *et al.*, 2012). Les associations villageoises de jeunesse ont aussi joué un rôle central dans l'affirmation de la jeunesse autochtone comme une catégorie politique (Montaz, 2020b). Durant la crise de 2002, c'est autour de ces associations que se sont constitués les « groupes d'autodéfense¹⁴ » chargés de la sécurité des villages, en réaction à la rébellion armée venue du Nord ivoirien. L'intégration des étrangers à la « citoyenneté villageoise » est donc un fait nouveau, rendu possible par l'investissement d'un acteur extérieur (la mairie) dans les affaires du village. La politique villageoise était jusqu'alors une affaire autochtone, et cette incursion des étrangers marque une rupture dans la vie politique locale, qui est vécue par certains comme une perte d'autonomie. D'un autre côté, pour les populations étrangères concernées, la bureaucratisation des élections leur a permis d'accéder au droit de vote à ce niveau, et donc à une citoyenneté qui jusqu'alors leur était refusée. À ce titre, ce processus de communalisation et la bureaucratisation qui l'accompagne sont bien pour eux un facteur d'émancipation. Au final, 221 personnes ont été recensées par les agents communaux dans le village, pour une population totale estimée à 500 personnes.

Le déroulement de la campagne, qui a duré deux semaines en novembre 2019, a là encore donné lieu à une multiplication de pratiques relevant d'une bureaucratisation de l'imaginaire. Chacun des trois candidats en lice s'est entouré d'une équipe de campagne, dont les membres étaient voués à intégrer le bureau en cas de victoire. Chaque équipe a rédigé un programme sous forme de tract, qui a été distribué en porte à porte à travers le village. Ces programmes, très convenus, prônaient la paix au village, la propreté, la promotion du « retour à la terre » des jeunes¹⁵ et un renouvellement de la politique de développement. Sur ce dernier point, les avis divergeaient quant aux priorités : renforcement des infrastructures, en particulier du terrain de foot, dévelop-

¹⁴ Ces groupes de type vigilantiste, parfois qualifiés de milices, sont apparus suite à l'appel des autorités nationales à défendre les villages face à la rébellion armée. Ils ont été très actifs durant la période 2002-2004 lorsqu'ils occupaient des barrages routiers aux entrées des villages. Les véhicules devaient payer des « taxes » à ces groupes, qui ont eu de véritables activités d'extorsion, notamment envers les étrangers.

¹⁵ Le « retour à la terre » désigne un processus migratoire très important chez les jeunes générations, pour lesquelles les villages deviennent des lieux où investir en réponse à la précarité urbaine. Voir Montaz (2020a).

pement d'activités agricoles, d'élevage ou encore d'activités de service. Ces préoccupations reflètent une diversification des économies dans cette région, observable depuis quelques années, notamment à travers l'essor d'un entrepreneuriat villageois. Une forte compétition s'est également faite autour de l'affichage public, et le candidat élu m'a affirmé que, selon lui, ce fut un élément de sa victoire que d'avoir fait imprimer en couleur et en plus d'exemplaires que ses concurrents une affiche de campagne qu'il a placardée à travers le village. Chaque candidat a enfin organisé un meeting, la veille au soir de l'élection, ouvert à l'ensemble des villageois. La rivalité se jouant dès lors au nombre de personnes présentes à chacun des meetings. Les trois candidats en lice présentaient des profils relativement similaires. Ils avaient déjà tous les trois participé aux précédents bureaux de l'association. Ils sont âgés de 30 à 39 ans, ce qui indique en partie un respect des règles d'ânesse au sein de la catégorie jeunesse. Deux d'entre eux sont propriétaires fonciers et vivent de l'agriculture, le troisième a des activités de service dans le transport. C'est ce dernier, Éric, qui a été élu.

Éric était le plus vieux candidat en lice et il présentait également un profil similaire à celui d'une large partie de la jeunesse villageoise. Il fait partie des jeunes de retour au village. Il est revenu en 2012 du fait de ses difficultés à s'insérer dans le marché du travail fragilisé à Abidjan à la suite de la crise postélectorale de 2010-2011. Il espérait alors accéder aux parcelles de cacao de son père, mais sa famille s'y est opposée. Ses trois premières années au village ont ainsi été marquées par de violents conflits avec ses oncles paternels, et en particulier avec l'ancien chef du village. Cependant, il a depuis investi d'autres activités : il a été chauffeur de taxi sur la ligne Mahidio-Gagnoa et il a ouvert un maquis dans le village en 2016. Il entretient par ailleurs de bonnes relations avec le chef élu en 2017. Éric était aussi membre du bureau du précédent président des jeunes, en tant que secrétaire à l'organisation des événements. Malgré la quasi-absence d'activités, son entrain avait permis qu'en 2017 et 2018 se déroule un tournoi de football intervillageois sur le terrain du village, ce qui lui a valu de la reconnaissance de la part des notables comme des jeunes villageois. C'est d'ailleurs à travers ce qu'il désigne comme un « balai de notable » qu'il a été convaincu de se présenter, poussé par la forte approbation d'autorités locales. Autrement dit, Éric présentait un profil qui aurait pu lui valoir d'être désigné président en l'absence de vote, par consensus, comme c'est souvent le cas dans les villages. Malgré une évidente démocratisation de la campagne électorale, le candidat élu revêt donc des habits plutôt classiques. Les deux autres candidats, plus jeunes, avaient des profils plus clivants, notamment car ils n'ont pas hésité à critiquer vertueusement l'action des précédents présidents des jeunes et de leur bureau, ce qui a créé des tensions durant la campagne. Ces candidats ne bénéficiaient pas non plus de la bienveillance des notables, étant moins connus d'eux que ne l'est Éric.

Au final, cette campagne pour l'élection du président des jeunes me semble tout à fait révélatrice des logiques hybrides qui concourent à la légitimation des acteurs politiques au village. En effet, le candidat élu l'a été autant parce qu'il respectait certaines des normes coutumières d'allocations du pouvoir – respect dû aux aînés et aux no-

tables, profil et programme consensuels – que parce qu’il a respecté celles imposées par la mairie – campagne électorale, utilisation des outils bureaucratiques et respect des règles du jeu démocratique. Dès lors, l’accès à la présidence de la jeunesse semble répondre pour Éric de sa capacité à avoir su jouer sur des registres politiques variés tout en respectant les règles de conduite attendues de part et d’autre. Les premiers éléments d’enquête que j’ai recueillis à la suite de son élection en janvier 2020 vont également en ce sens.

2.2. Fonctionnement de l’association

La première action du président fut de proposer d’élargir son bureau à l’un des candidats déçus. Ce dernier a été désigné comme secrétaire au sport, ayant mené sa campagne en partie sur ce thème. Cette action s’inscrit ouvertement dans une volonté de respecter les règles du jeu politique au village, fondé essentiellement sur le consensus, afin d’apaiser les tensions au sein de la jeunesse.

Les premières réunions tenues en décembre puis en janvier, auxquelles j’ai pu assister, ont été des moments où l’imaginaire bureaucratique a pleinement joué, comme dans la plupart des structures similaires dans les villages. Chaque membre du bureau a été nommé par un titre renvoyant à des fonctions, qu’elles soient assumées ou non. Autour du nouveau président siègent ainsi un secrétaire à l’organisation, chargé de mener les réunions du bureau et d’en écrire les comptes rendus ; un secrétaire général qui est chargé de recevoir les doléances et de faire le lien avec la chefferie ; ou encore un secrétaire à la propreté qui doit s’assurer de la bonne tenue du village, ce qui est une tâche traditionnellement dévolue aux jeunes. À chacun de ces secrétaires sont attachés un ou des « adjoints » pour les aider dans ces tâches. Originalité de la nouvelle association, un « représentant des jeunes étrangers » a été désigné au sein de la population originaire du Burkina Faso, intégrant ainsi les jeunes du quartier étrangers au fonctionnement quotidien des activités de la jeunesse villageoise.

Les réunions de l’association sont également très formalisées. Celles-ci sont programmées le soir, aux alentours de 18 h, afin que chaque membre ait le temps de rentrer de son travail et de s’apprêter. Les réunions se font bien habillé, en chemise-pagne et pantalon, alors que les vêtements habituels sont plutôt le jean et le t-shirt, utilisés pour aller aux champs. Le président reçoit les membres dans sa cour, où il dresse une table avec des verres et du vin de palme. Cela est de coutume dans toute réunion au village que de boire avant de prendre la parole, le vin de palme étant associé de manière quasiment systématique à ces moments. Le secrétaire général s’assoit à la droite du président. Celui chargé de l’organisation introduit la réunion et l’ordre du jour préalablement établi. Celui-ci est scrupuleusement respecté, chaque membre pouvant successivement s’exprimer sur les différents points. À la fin des interventions, le président des jeunes, tel que le font les chefs de village, prend la parole pour clore le sujet, son avis étant considéré comme définitif. Il arrive cependant fréquemment, comme le font là encore les chefs de village, qu’il renvoie le débat à une date ultérieure pour se

laisser le temps de continuer à consulter les uns et les autres. Chaque réunion donne lieu à un compte rendu, conservé dans un classeur par le président. Les membres du bureau prévoient d'ores et déjà que ces comptes rendus leur servent de support pour la rédaction du « bilan » qu'ils rendront à la fin de leur mandat, en 2023. On peut là encore lire à travers ce déroulement l'hybridité des pratiques, entre imaginaire bureaucratique (titres, comptes rendus, prises de paroles) et formes de sociabilités locales (vin de palme, sacralisation de la parole du responsable).

Les deux premiers mois de la nouvelle présidence furent aussi marqués par une multitude de demandes de rencontre de la part d'autres acteurs politiques qui souhaitent s'appuyer sur l'association pour agir dans le village, ce qui marque la reconnaissance dont elle fait l'objet. Le président a été convoqué à Abidjan par l'association des jeunes ressortissants du village qui y résident. Ces derniers lui ont fait part de leurs doléances quant à la future organisation et à son implication politique dans les affaires quotidiennes. Ils souhaitent en particulier avoir des explications sur le rôle des étrangers dans l'association et dans le village, étant pour la plupart opposés à la participation de ces ressortissants. Ils considèrent que l'association des jeunes villageois est autochtone. Le président a cependant défendu leur intégration au nom de la « paix villageoise ». Les membres de la mutuelle de développement l'ont aussi convoqué pour les mêmes raisons. Ces derniers ont été plus loin que les jeunes, en demandant à Éric de porter devant la chefferie un projet de taxe spécifique pour les étrangers (fonctionnaire de Gagnoa compris) qui souhaitent s'installer au village. Ils lui ont également demandé de défendre qu'une partie du foncier constructible reste inaccessibles et qu'il soit réservé à l'installation des cadres souhaitant revenir au village à leur retraite, afin que ceux-ci ne soient pas en concurrence avec les nouveaux résidents. Éric a ensuite été convoqué par le maire de Gagnoa afin d'acter sa participation à l'organisation communale de la jeunesse. Ce fut aussi l'occasion pour le maire de détailler sa vision de la « démocratie », lui demandant expressément que les jeunes étrangers soient inclus dans les activités de la jeunesse villageoise, en opposition donc aux recommandations précédentes. Enfin, le chef de village a demandé au bureau de rédiger les statuts de l'association et de déposer ceux-ci à la sous-préfecture pour en officialiser l'existence.

Ces premières rencontres et démarches révèlent en premier lieu la centralité des associations villageoises de jeunesse dans le jeu politique local, renforcé ici par l'inscription de l'association dans la politique communale. Les capacités d'action de son président s'en trouvent élargies, du fait de la reconnaissance particulière qu'il tire de son élection démocratique. On peut aussi lire dans les préoccupations des uns et des autres, notamment celles relatives à la gestion du foncier et de l'installation des étrangers, une volonté d'affermir les pratiques bureaucratiques (taxes, terrains inaccessibles, contrôle des installations) afin que les autochtones conservent un maximum de pouvoir dans leur localité. À cet égard, l'affirmation que « chaque village est un État » semble pour ces notables devoir se traduire par une multiplication des procédures internes afin de contrôler le développement du village.

Conclusion

Si le rôle des élections démocratiques dans la légitimation de nouveaux acteurs politiques a déjà été étudié en Afrique (Tidjani Alou, 2000 ; Leservoisière, 2009), cette étude me semble révélatrice du rôle particulier que joue le processus de « bureaucratisation de l'imaginaire » dans l'affirmation des cadets sociaux, mais aussi dans l'ouverture des capacités d'action des différents acteurs villageois.

L'appropriation des normes et des procédures propres à la bureaucratie par des acteurs politiques auparavant marginalisés (les jeunes) indique au moins deux choses : d'une part que ces derniers renouvellent aujourd'hui leurs pratiques politiques en tentant de se légitimer sans utiliser les modes d'action violents qui ont pu prévaloir durant la crise ivoirienne ; d'autre part que leur inclusion dans les arènes de décision passe par une volonté de contrôle accru de leur part sur les modalités de fonctionnement et d'organisation qui régissent la vie politique villageoise. Cependant, ils ne sont pas les seuls à vouloir utiliser les outils bureaucratiques pour exercer un contrôle sur les affaires du village. Comme on l'a vu dans le cas de Mahidio, les fonctionnaires de la mairie de Gagnoa utilisent ces mêmes outils afin de démocratiser les pratiques électorales avec l'accès au vote pour les étrangers et les jeunes filles. Cela marque une importante rupture avec les pratiques politiques les plus conservatrices qui perdurent au village, et qui relèvent d'une gérontocratie masculine et autochtone.

Par ailleurs, d'autres acteurs politiques que les jeunes, en particulier la mutuelle du développement, utilisent ces outils afin de contrôler comme ils le peuvent le développement de leur localité. Cet aspect de l'enquête permet de souligner les stratégies politiques des cadres ressortissants du village qui, face à l'arrivée des jeunes dans le champ politique et au maintien de la légitimité des autorités coutumières, cherchent à influencer les premiers pour contrecarrer les stratégies des seconds. En effet, la volonté des cadres de maintenir les étrangers à l'écart du village, conformément à l'idéologie de l'autochtonie, est mise en pratique dans leurs tentatives d'affermir les contraintes d'accès au foncier constructible dans le village. Cela s'oppose aux stratégies actuelles des notables résidant au village qui, quant à eux, tentent de profiter de la dynamique économique liée à l'arrivée du corridor pour s'enrichir, que ce soit à travers la vente de terrain ou l'ouverture de nouveaux commerces. Cette tension entre les cadres ressortissants du village installés en ville et les notables locaux n'est cependant pas nouvelle, mais les stratégies autour de la bureaucratisation semblent l'être. La récente centralité des associations villageoises de jeunesse dans le jeu politique fait dès lors l'objet de l'attention des cadres comme des notables, qui cherchent les uns comme les autres à influencer le président des jeunes afin de faire pencher la balance en leur faveur.

L'ambivalence et les enjeux de pouvoir autour de l'utilisation des pratiques bureaucratiques confirment ainsi tout l'intérêt de les analyser comme un champ social, comme nous y appelle Béatrice Hibou. Ces analyses ouvrent des perspectives peu explorées dans les politiques rurales, en permettant de mieux saisir les imaginaires hybrides qui concourent aux recompositions politiques dans les zones rurales africaines.

Bibliographie

- BAYART J.-F. (2013), « La cité bureaucratique en Afrique subsaharienne », in B. HIBOU, *La bureaucratisation néolibérale*, Paris, La Découverte, p. 291-313.
- BAYART J.-F., MBEMBE A., TOULABOR C. (1992), *Le politique par le bas en Afrique noire*, Paris, Karthala.
- BIERSCHENK T., OLIVIER DE SARDAN J.-P. (dir.) (1998), *Les pouvoirs au village : le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*, Paris, Karthala (« Les Afriques »).
- CASTORIADIS C. et al. (2015), *La Société bureaucratique*, Paris, Sandre.
- CHAUVEAU J.-P. et al. (2012), « Milices rurales en Côte d'Ivoire durant le conflit (zone sud). Reconceptualiser le "dispositif milicien" », in S. MAKKI, R. BAZENGUISSA-GANGA (dir.), *Sociétés en guerres : ethnographies des mobilisations violentes*, Paris, Maison des sciences de l'homme, p. 23-56.
- GNABÉLI R. Y. (2014), *Les mutuelles de développement en Côte d'Ivoire : Idéologie de l'origine et modernisation villageoise*, Paris, L'Harmattan.
- HIBOU B. (2013), « Introduction. La bureaucratisation néolibérale, ou la domination et le redéploiement de l'État dans le monde contemporain », in B. HIBOU, *La bureaucratisation néolibérale*, Paris, La Découverte, p. 7-20.
- HIBOU B. (2012), *La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale*, Paris, La Découverte.
- LESERVOISIER O. (2009), « Démocratisation et renégociations sociales », *Politique africaine*, vol. 114, n° 2, p. 24-43.
- MONTAZ L. (2020a), « Les "associations villageoises de jeunesse" en pays bété, Côte d'Ivoire : Stratégies d'accès aux pouvoirs et citoyenneté », *Ateliers d'anthropologie*, n° 47.
- MONTAZ L. (2020b), *Retour au village – Jeunesse et pouvoirs en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P., TIDJANI ALOU M. (dir.) (2009), *Les pouvoirs locaux au Niger*, Dakar/Paris, Karthala.
- TIDJANI ALOU M. (2000), « Démocratie, exclusion sociale et quête de citoyenneté : cas de l'association Timidria au Niger », *Journal des Africanistes*, vol. 70, n° 1, p. 173-195.
- WEBER M. (2008[1922]), *Économie et société : Tome 1. Les catégories de la sociologie*, Paris, Pocket.